

**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO**

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Uni-Vert Matane (Ahier Guy)	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage : X	
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
<p>Ceci concerne toutes les coupes forestières prévues dans cette consultation et les chemins forestiers reliés. Toutes les coupes forestières prévues et les chemins reliés à implanter doivent être annulés et déplacés quand elles sont situés au coeur de l'aire de répartition du caribou. Veuillez vous référer à la page 6 du document dont voici la référence: Environnement et Changement climatique Canada. 2020. Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada [Proposition], Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa, viii + 88 p.</p>	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Habitat essentiel du Caribou	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4. ENJEU	
Rétablissement de l'habitat du Caribou	
5. OBJECTIF	
Réduire l'impact des activités forestières sur les populations de Caribou de la Gaspésie.	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
7. SOLUTIONS POTENTIELLES	
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :	

Il n'y a aucune récolte de bois commercial de prévue dans la zone d'habitats essentiels du caribou de la Gaspésie nommé « cœur de l'aire de répartition » dans le programmes de rétablissement. On y retrouve cependant des secteurs de récolte de bois de chauffage. Il est proposé de retirer ces secteurs.

Les seules travaux autorisés dans cette zone sont ceux qui visent à restaurer l'habitat du caribou (travaux sylvicoles non commerciaux).

La plupart des chemins qui sont dans cette zone existent déjà, ils sont en réfection ou en entretien seulement. Certains segments de chemins limitrophe à la zone ont été planifié pour accéder à des secteurs hors-zone. Il est proposé de retirer ces chemins et de revoir les options d'accès pour ces secteurs.

Voir carte à la fin du document lié au *programme de rétablissement modifié du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada [Proposition]* <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/programmes-retablissement/caribou-des-bois-gaspesie.html>

8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

Enlever les polygones de coupe partielle de bois de chauffage dans la zone d'habitat essentiel du Caribou (Cœur de l'aire de répartition).

Retirer les chemins en implantation concernés du PAFIOv9.

9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.

10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES

